



SNUDI-FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles
de l'école publique FORCE OUVRIERE des Bouches du Rhône
contact@snudifo13.org www.snudifo13.org 13, rue de l'Académie 13001 MARSEILLE
Tél : 04.91.00.34.22 Fax : 04.91.33.55.62 Port : 07.62.54.13.13

InFOs – 19 novembre 2012

1/ Refondation de l'école et rythmes scolaires : le ministre maintient l'essentiel de ses propositions !

2/ Baisse de nos salaires au 1^{er} novembre

3/ Les RIS du SNUDI FO 13

1/ Refondation de l'École et rythmes scolaires ... chronologie des faits...

16 octobre 2012 : La situation est bloquée !

Vincent PEILLON présente son projet qui impose aux enseignants de travailler le mercredi matin en effectuant **23 heures d'enseignement + 2 heures d'aide aux devoirs en classe entière**.

L'enjeu pour le gouvernement est de respecter ses engagements de modification des rythmes scolaires en ajoutant une 9^{ème} demi-journée de classe, sans laisser les enfants quitter l'école avant 16h30, sans doute pour ménager les collectivités territoriales par rapport au financement du temps périscolaire.

La situation semble donc bloquée, les syndicats refusant la « triple peine » : 25 heures devant les élèves, travail le mercredi matin, animations et concertations les mercredis après-midi... **tout cela sans compensation !**

Le ministre ne trouve manifestement pas le consensus dont il a besoin !

Depuis, la situation se durcit encore, de plus en plus de voix s'élevant contre les projets du ministre.

Ainsi l'Association des Maires de France (AMF) a demandé « un délai de deux ans dans l'application du passage à la semaine de 4,5 jours », afin de « permettre aux communes de se préparer correctement ».

L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) explique : « On aura beau repousser l'application de la réforme, cela ne changera rien au problème de financement que rencontrent certaines communes. »

12 novembre 2012 : Une proposition SNUipp-FSU/SE-UNSA/CFDT au secours du ministre Peillon !

Dans la matinée, le SNUipp, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT écrivent au Ministre : « Nous partageons avec vous l'idée qu'il faut repenser les temps et les contenus pédagogiques... » **Acceptant la journée supplémentaire de travail du mercredi**, ils déclarent « concernant l'organisation de la journée, le compte n'y est pas », réclament au ministre une « **table ronde des représentants des collectivités territoriales, des familles et des enseignants** » pour « construire un dispositif cohérent de la journée de l'enfant », et revendiquent « **d'assurer le suivi de la réforme** » qui doit « **revoir la définition et l'organisation des obligations de services des professeurs des écoles** » !

Pour FO, c'est une demande à haut risque

qui rappelle le scénario du « **protocole de discussion** » entre le ministre Darcos, le SNUipp et le SGEN-CFDT sur « **les modes possibles d'organisation de la semaine** » dont l'aboutissement fut l'invention de l'aide personnalisée justifiant la mise en extinction des RASED !

13 novembre 2012 : Nouvelle proposition orale du Ministre

Une semaine à 4 jours ½ qui maintient le mercredi matin (ou samedi matin selon dérogation locale).

23H00 d'enseignement par semaine au lieu de 24H00 actuellement

+ 1 heure hebdomadaire « souple » qui serait utilisée en fonction des demandes des municipalités **dans le cadre du Projet Educatif Local** et qui pourrait, selon le Ministre, être fractionné en 4 fois 15 minutes, 2 fois 30 minutes, 1 fois 1H00 ou être regroupée sur plusieurs semaines (3 ou 4H00 par mois) !

+ toujours 108H00 d'obligations de services hors enseignement. Le Ministre a rappelé qu'il était favorable au maintien de l'aide personnalisée.

La classe les mercredis matins aurait inévitablement pour conséquence de reporter le 48h00 d'animations pédagogiques et de concertations sur les mercredis après-midi.

Ces 48h00 représentent 16 mercredis après midi auxquels peut s'ajouter les 2x3H00 de la journée de solidarité.

AINSI 18 MERCREDIS SERAIENT TRAVAILLES COMPLETEMENT, SOIT UN MERCREDI SUR DEUX !

Voilà la réalité du projet de réforme sur les rythmes scolaires et la refondation de l'école du gouvernement.

Allongement du temps de présence dans les écoles : inacceptable !

Le ministre a demandé aux organisations syndicales de faire des propositions sur son projet afin de le rendre « acceptable ». Le SE-UNSA a déclaré qu'il y avait quelques avancées. Le SNUipp-FSU a estimé que leur courrier commun avait porté ses fruits, le projet de table ronde ayant été accepté par le ministre.

Pour FORCE OUVRIERE, ce projet remet en cause nos conditions de vie et de travail, aggrave la baisse de nos rémunérations, et nous met sous la tutelle des collectivités territoriales !

Le ministre doit renoncer à son projet et ouvrir les négociations sur les revendications que FORCE OUVRIERE a rappelées dans son communiqué du 12 novembre :

- Les enseignants doivent demeurer des fonctionnaires d'Etat à part entière et garder leur statut.
- Le temps de présence dans les écoles ne doit pas être allongé.
- Les obligations de service des PE doivent être définies nationalement en heures hebdomadaires d'enseignement.
- L'aide personnalisée doit être abandonnée.
- La séparation scolaire/péri scolaire doit être strictement préservée.
- Ce sont les salaires et les indemnités qui doivent augmenter, pas des horaires !

C'est sur la base de ces revendications que FO participera aux différentes réunions !

Face à toutes ces menaces, nous vous proposons :

- 1/ D'informer les collègues en diffusant le communiqué du SNUDI FO en pièce jointe ou sur notre site [<ICI>](#)
- 2/ De signer et faire signer la [pétition rythmes scolaires](#) et la [pétition refondation](#) téléchargeables sur notre site et renvoyez-les au SNUDI FO 13 13, rue de l'Académie 13001 MARSEILLE ou par mail contact@snudifo13.org ou par fax : 04.91.33.55.62
- 3/ De proposer l'adoption de la motion ([en pièce jointe](#)) dans vos écoles et de l'adresser au ministre (par courrier : Monsieur le Ministre de l'Education Nationale 110 rue de Grenelle 75357 PARIS SP 07) et double au syndicat.

2/ Baisse de nos salaires au 1^{er} novembre 2012 : Une provocation de plus !

Alors que le ministre entend nous faire travailler une demi-journée supplémentaire, nos salaires, eux, continuent à baisser du fait de la hausse des retenues et du blocage de la valeur du point d'indice.

Les frais de transport et de garde d'enfant liés à la journée de présence supplémentaire pourraient atteindre 200 à 300 euros par mois ! Avec l'« aide aux devoirs », les études surveillées seraient menacées, privant les collègues volontaires d'un revenu complémentaire non négligeable !

Vous pouvez lire le [communiqué de l'UIAFP FO sur notre site](#) ! **A diffuser massivement !**

L'austérité n'a pas de couleur !

Ce sont encore les fonctionnaires qui devront faire les frais des choix politiques de ce gouvernement !

Le Premier Ministre vient d'annoncer 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires pour 2014 et 2015 à faire sur le dos du service public. Une nouvelle réduction des déficits publics est donc programmée. Une fois de plus, malgré les grandes promesses électorales, le pouvoir en place se range aux injonctions des marchés financiers.... [Lire la suite ICI](#)

3/ Prochaines RIS du SNUDI FO 13 : Participez, venez vous informer, utilisez votre droit syndical !

- Lundi 19 novembre** : MARSEILLE SUD 9-10^{ème}, 17h30, Ecole elem SACCOMAN, 200 Bd Rom. Rolland
- Mardi 20 novembre** : FOS SUR MER, 17h, Maison des syndicats, 15 chemin de la Fontaine de Guigue
- Mercredi 21 novembre** : SALON/PELISSANNE, 9h, Ecole elem Plan de Clavel, Pélissanne
- Mercredi 21 novembre** : COTE BLEUE, 9h, Ecole mat Simone Thoulouze, Carry le Rouet
- Mercredi 21 novembre** : EST DEPARTEMENT, 9h, Ecole mat ROUSSET
- Jedi 22 novembre** : MARSEILLE 4^{ème}, 17h, Ecole mat. Longchamp, 2 impasse de Montbard
- Mardi 27 novembre** : MARSEILLE NORD, 17h, Ecole elem La Visitation, 48 ch des Aygalades 13014
- Mercredi 28 novembre** : MARSEILLE SUD 7-8^{ème}, Ecole elem Pharo, rue des Catalans 13007
- Mardi 27 novembre** : PEYROLLES, 17h, Ecole mat de Peyrolles
- Jedi 29 novembre** : EST DEPARTEMENT, 17h, Ecole elem P. Eluard, 22 av de la Gare La Bouilladisse
- Samedi 1^{er} décembre** : LES PENNES MIRABEAU, 9h, Ecole mat La Renardière
- Jedi 6 décembre** : LA CIOTAT, 17h, Ecole elem Vignol, chemin de Virebelle
- Mercredi 12 décembre** : MARSEILLE SUD, 9h, Ecole elem Prado-Plage, 122 rue du Cdt Rolland 13008

Vous pouvez aussi nous solliciter pour programmer des réunions dans vos écoles !

RAPPEL : Ce temps de réunion est récupérable sur le temps de service, hors temps élève, à savoir les 48h00 de concertations ou d'animations pédagogiques ou la journée de solidarité.

Voir ici le [mode d'emploi](#)

Voir ici la [demande de participation](#)

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

07.62.54.13.13 ou 06.13.71.37.25 ou 06.20.76.11.87